

Reconnaissance AEAI N° 31251

Titulaire

FeuerschutzTeam AG Kirchstrasse 3 5505 Brunegg Schweiz **Fabricant**

FeuerschutzTeam AG 5505 Brunegg Schweiz

Groupe 241 - Portes coupe-feu

Produit FST SCHIEBETÜR TELESKOP 68MM 1FLG. EI30

Description Porte coulissante téléscopique, en plusieurs parties, avec/sans parties latérales, en mousse

PUREN-PIR NE (33mm), recouverte des 2 côtés de plaques MINOWA (11mm) et HDF (2x3,2mm), cadre en bois dur, E=68mm, joints labyrinthe, laminé de protection incendie,

avec/sans porte de service

Utilisation El 30

Btest=3323mm, Htest=3020mm

pm/pl

Utilisation voir pages suivantes

Documentation IBS, Linz: Rapport d'essai '317100905-1' (04.07.2018), Rapport d'expertise '317052405-

2,Rev1' (20.02.2020)

Conditions d'essai EN 1363-1; EN 1634-1

Appréciation Classe de résistance au feu El 30

Durée de validité31.12.2025Date d'édition01.07.2020

Remplace l'attestation du -

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé Gérald Rappo



Information sur l'utilisation selon les prescriptions suisses de protection incendie AEAI

Reconnaissance AEAI n° 31251
Requérant : FeuerschutzTeam AG

Durée de validité : 31.12.2025 Date d'édition : 01.07.2020

Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de blocs-portes et de blocs-fermetures est indiqué dans la norme EN 1634-1:2008, chapitre 13.

Ce chapitre expose les modifications admissibles par rapport aux éléments qui ont été soumis à l'essai. Ces modifications peuvent être apportées sans que le requérant n'ait à procéder à une évaluation ou des calculs supplémentaires.

VARIATIONS DIMENSIONNELLES ADMISSIBLES

L'amplitude des variations dimensionnelles est dépendante du fait que le temps de classification a été juste atteint (catégorie A) ou dépassé (catégorie B). Les diminutions dimensionnelles sont admises pour tous les types de portes.

Portes coulissant horizontalement et verticalement

· Variations dimensionnelles admissibles selon l'extension du domaine d'application

MATÉRIAUX ET CONSTRUCTIONS

Sauf indication contraire dans le texte ci-dessous, la construction du bloc-porte doit être identique à celle de l'essai. Le nombre de vantaux et le mode de fonctionnement (coulissant, battant, etc.) ne doivent pas être modifiés.

Constructions en bois

- L'épaisseur des vantaux ne doit pas être réduite, mais il est permis de l'augmenter.
- Il est permis d'accroître l'épaisseur du vantail ou sa masse volumique sous réserve que l'augmentation totale du poids ne dépasse pas 25%.
- Pour les panneaux à base de bois (aggloméré, contreplaqué, etc.), la composition (type de résine, etc.) ne doit pas changer par rapport à celle soumise à l'essai.
- Les dimensions en coupe ou la masse volumique des dormants en bois (y compris les feuillures) ne doivent pas être réduites, mais il est permis de les augmenter.

Finitions décoratives

- Lorsque la finition de peinture n'est pas censée contribuer à la résistance au feu de la porte, d'autres peintures sont acceptables et il est permis de les ajouter aux ouvrants ou aux dormants.
- Les stratifiés et les placages en bois décoratifs jusqu'à 1.5mm d'épaisseur peuvent être ajoutés sur les faces (mais pas sur les bords) des portes battantes satisfaisant aux critères d'isolation thermique I. Les stratifiés décoratifs incombustibles ainsi que les stratifiés décoratifs combustibles de plus de 1.5mm d'épaisseur appliqués sur des vantaux ne sont pas autorisés.



Information sur l'utilisation selon les prescriptions suisses de protection incendie AEAI

Reconnaissance AEAI n° 31251
Requérant : FeuerschutzTeam AG

Durée de validité : 31.12.2025 Date d'édition : 01.07.2020

Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:

Rapport d'expertise, IBS Linz, n° 317052405-2, Rev1 du 20.02.2020

Tableau 6:

Augmentation des dimensions de la porte téléscopique à 1 battant:

2-3 parties Bmax=10200mm Hmax=4446mm, Smax=34.00m2

Raccord latéral aux systèmes de vitrage FST et systèmes de paroi FST, E=68mm, état avril 2020

Montage dans pl / pm

Montage dans parois selon documentation Lignum Protection incendie, 4.1 Éléments de construction en bois, chiffres 4.4.1 – 4.4.7, état octobre 2017

Actionnement: manuel ou automatique (Dorma, GEZE, GU, Tormax, Gilgen, Record, Liberda)

Exécution des battants:

Couches médianes Confort 68 pleines

- 1. Structure : panneau de particules (33 mm), recouverts des deux côtés avec PAVAFIBRES (11 mm)
- 2. Structure : panneau de particules (3x11 mm), recouvert des deux côtés avec PAVAFIBRES (11 mm)

Couches médianes Confort 68 light

Panneau PUREN-PIR NE (33mm), recouvert des deux côtés avec MINOWA (11 mm)

Doublages et revêtement en résine de coulée «Orsopal»

Plaques de protection métalliques: ≥1.5mm

Porte de service avec/sans vitrage:

à un battant Bmax=1250mm Hmax=2110mm
à deux battants Bmax=2200mm Hmax=2110mm
Épaisseur de la porte de service et de la porte coulissante : Emin=68mm

Structure de la porte de service selon n° AEAI: 23677; 23678; 23698; 23700; 23717; 23719

Porte à charnière avec/sans vitrage:

Bmax=1300mm Hmax=4446mm

Épaisseur de la porte à charnière et de la porte coulissante : Emin=68mm

Structure de la porte à charnière selon n° AEAI : 23677; 23717

Autres exécutions selon le rapport d'expertise